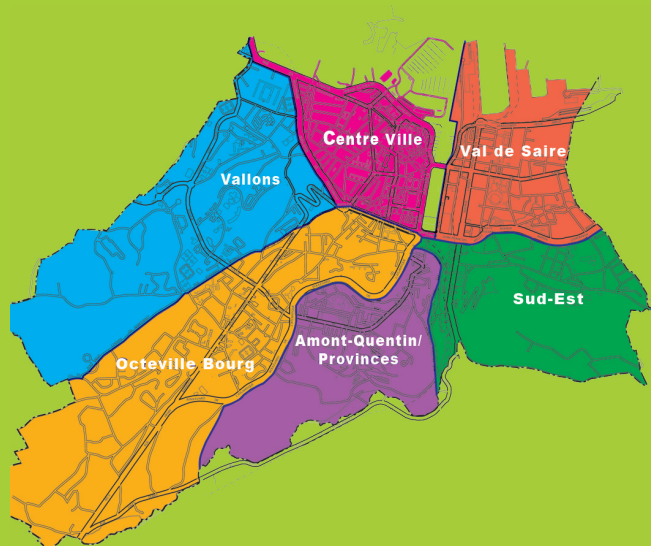


Plan des quartiers



La ville est découpée en six quartiers :

Amont-Quentin/Provinces

Centre Ville

Octeville Bourg

Sud-Est

Val de Saire

Vallons

Le service citoyenneté

Chargé de coordonner les trois dispositifs (conseils de quartier, rencontres avec les habitants et numéro vert), le service citoyenneté travaille en étroite collaboration avec tous les services municipaux.

Pour toute question ou tout renseignement concernant la démocratie participative, vous pouvez contacter le 02 33 87 87 39 ou le 02 33 87 87 26.



Service citoyenneté
Mairie de la Butte
Place René Cassin
50130 Cherbourg-Octeville



La démocratie participative

Mode d'emploi



**Cherbourg
Octeville**

Les conseils de quartier

Pour s'impliquer dans la vie de son quartier

Crés en 2003 par la municipalité de Cherbourg-Octeville, les six conseils de quartier ont pour objectif de favoriser l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et de la cité.

Véritables lieux d'échanges et de dialogue où seul l'intérêt général compte, les conseils de quartier permettent aux habitants de s'impliquer, de réfléchir, de proposer et de donner des avis sur tout ce qui concerne leur quartier.

Tous les habitants de la ville sont bienvenus. La diversité des participants fait leur richesse : âge, catégorie socio-professionnelle, diversité géographique...

Le fonctionnement des conseils de quartier est fixé par une charte élaborée avec les habitants. ■

Les Rencontres avec les Habitants

Des rencontres publiques avec le Maire

Les habitants sont régulièrement invités par le Maire et l'adjoint à la citoyenneté à des réunions publiques.

Ces rencontres permettent un contact direct entre élus et habitants. Elles sont l'occasion d'informer les habitants, quartier par quartier, sur un sujet donné, et d'échanger avec eux.

Une invitation est déposée dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

Parmi les sujets abordés depuis 2001 :

- l'aménagement de la ville,
- la prévention de la délinquance
- les conseils de quartier,
- la propreté dans la ville,
- l'Opération de Renouvellement Urbain (O.R.U.)... ■



Le numéro vert

Une question, un problème, une suggestion ?

Le standard de la ville (02 33 87 88 89) est réservé aux appels courants (dossiers déjà en cours, rendez-vous avec les élus...).

Le numéro vert, quant à lui, est destiné à faciliter le contact avec l'usager, lorsque celui-ci souhaite poser une question, un problème ou faire une suggestion, sans connaître le bon interlocuteur, dans le cadre des compétences de la ville.

Formulez votre demande en appelant le numéro vert du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h, au

0 800 050100

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Votre demande sera orientée vers le service concerné, qui vous recontactera très rapidement. ■

